

SELF - DEFENSE LEGITIME

Module A

Sécurité ▪ Prévention ▪ Législation Belge

Module B

Shin Budo Ethiques : Eviter ▪ Fuir ▪ Combattre

Module C

Se défendre sans blesser : Aiki- et Atemi- Jutsu

Module D

Se défendre pour survivre
Attaque des Points Vitaux (Kyusho)

Dojo : Aiki Buki In Yo Ryu

Hall « Richard Beauthier » 114, rue Vanderveken. 1083 Bruxelles
Salle d'arts martiaux (Dojo) descendre l'escalier, face à l'entrée.
Accès : Bus 87 (à deux pas du Basilix de Ganshoren)

Horaire des cours

Tous les samedis du mois d'août 2010 entre 20h et 21h30
7/8/2010 - 14/8/2010 - 21/8/2010 - 28/8/2010

Professeur

Hanshi Pierre Chalmagne So Shihan 8^e Dan DNBK

Participation aux frais

30 euros/mois (6h de formation)

Inscriptions et paiements à l'avance

Téléphone : 02/425.84.92 ou pierre.chalmagne@dnbkbelgium.org

Paiements : compte 310 - 0901 302 - 64

Nombre limité de places

Conseils de Sécurité

Observer et réagir instantanément

Techniques anti-agression (mains nues ou armes)

Simple ▪ Directes ▪ Efficaces

Kiai-jutsu ▪ Atemi-jutsu ▪ Projections ou Immobilisations

